



SYNDICAT BDF



ENTREVUE AVEC LE GOUVERNEUR PROJET DE RÉFORME DES CARRIÈRE

15 novembre 2016

L'intersyndicale a été reçue par le Gouverneur afin de lui remettre les pétitions qui ont été signées par plus de 5 000 agents. Lors de cette entrevue la déclaration suivante a été lue :

Monsieur le Gouverneur,

Nous vous remercions de nous recevoir au nom du Personnel, très mobilisé sur le projet en l'état de la réforme des carrières des non-cadres.

En effet, nous avons recueilli pour l'heure plus de 5000 signatures à la pétition que nous vous remettons ce jour. En outre, des mobilisations du Personnel sont déjà intervenues et vont se poursuivre tout au long des prochaines semaines.

Tout cela atteste de la vive inquiétude du Personnel qui n'accepte pas ce projet de réforme, sur la forme comme sur le fond.

Sur la forme tout d'abord, nous regrettons l'écart considérable entre les nombreux points qui faisaient consensus entre la Banque et les organisations syndicales à l'issue des groupes techniques paritaires qui ont précédé l'ouverture des discussions : nous ne retrouvons pas la plupart de ces points qui auraient pourtant pu constituer la base d'une authentique concertation .

Nous regrettons également, au plan de la méthode, que les documents devant servir de support à ces réunions de concertation aient le plus souvent été directement remis en séance, ce qui ne nous permettait pas d'étudier ceux-ci avec précision afin de pouvoir étayer davantage nos demandes.

Sur le fond, l'ensemble des organisations syndicales tient à réaffirmer son opposition totale à ce projet : en l'état actuel, il est porteur d'un nombre de reculs considérables, alors même que paradoxalement, le niveau de recrutement s'élève régulièrement aux différents concours, tout comme le niveau d'exigence pour tenir des postes difficiles.

Les organisations syndicales tiennent également à dénoncer le projet de suppression des commissions nationales paritaires d'avancement ainsi que les risques liés à l'évaluation par le seul cadre N+1.

La lettre adressée par le directeur général aux représentants du Personnel ne répondant pas sur le fond aux préoccupations des agents, nous vous formulons, dans un esprit constructif, les demandes suivantes que nous ne hiérarchisons pas :

S'agissant du déroulement de la concertation et du calendrier qui en découle, des discussions sur une réforme globale des carrières, donc incluant dans le même temps nos collègues cadres, puisque la réforme des carrières des non-cadres aura des répercussions sur ceux-ci, au travers notamment de la suppression projetée de la maîtrise des bureaux et des nouvelles modalités de promotion interne pour accéder à l'encadrement. Dans notre esprit, nous proposons que l'information et la consultation des IRP sur ce dossier n'aient pas encore lieu au CCE de décembre mais intervienne par la suite sur un projet mûri dans sa globalité.

S'agissant du déroulement des carrières, l'assurance qu'aucun agent ne finira sa carrière à un indice inférieur à celui qu'il aurait obtenu aujourd'hui, sur une carrière qui en tout état de cause sera rallongée pour tous de plusieurs années. Concrètement, nous demandons des échelons tous les 2 ans automatiques jusqu'au niveau 4 inclus.

S'agissant des débuts de carrière, nous demandons la suppression de l'échelon 1 sur toutes les grilles, au titre de l'attractivité si nécessaire à la Banque.

En ce qui concerne le rattachement des agents, nous demandons que leur positionnement dans les futures grilles se traduise par une revalorisation indiciaire substantielle

Pour ce qui a trait au dispositif de promotion interne au sein des catégories non-cadres, un dispositif beaucoup plus visible et garantissant à tous une progression indiciaire cohérente

Derniers points et non des moindres : nous réaffirmons notre opposition à la suppression de la maîtrise de bureaux et du raccordement à l'ancienneté qui permettait de compenser partiellement des iniquités en matière d'avancement. »

LES « RÉPONSES » du Gouverneur...

Nous ne reviendrons pas sur le calendrier et la réforme de la carrière des cadres sera traitée rapidement.

À discuter lors des deux dernières commissions du personnel des 18 et 25 novembre. Certains de ces points peuvent faire l'objet de pistes d'amélioration.

Aucune véritable réponse n'a été fournie sur ce point

Nous ne reviendrons pas sur ces deux points.

En conclusion, cet entretien a permis à l'intersyndicale de remonter les inquiétudes des agents et leur rejet du projet.

De petites marges de manœuvre existent encore... mais le gouverneur refuse de changer la philosophie même de cette réforme.

En conséquence, la CFDT, la CFTC, la CGT, FO, le SNABF Solidaires déposent un préavis de grève le vendredi 25 novembre jour de la dernière CP programmée qui traitera notamment du rattachement de chacun d'entre nous dans le nouveau système !